



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 mai 2020

n° 052-20 C

Objet : RD - Budgets supplémentaires 2020 de Grand Chambéry

- date de convocation le 08 mai 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi quatorze mai à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 66 (en italique, élus présents en visioconférence)

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Julien Donzel - Josette Rémy

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Alois Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux -

Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet -

Delphine Julien - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Pierre Perez -

Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre -

Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fresso

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochoaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Albert Darvey à Maryse Fabre - de Pierre Duperier à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 9

Emmanuelle Andrevon - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Christian Papegay - Jean-Michel Picot

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 mai 2020

délibération n° 052-20 C

objet **RD - Budgets supplémentaires 2020 de Grand Chambéry**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, rappelle que les budgets supplémentaires ont pour objet d'intégrer les affectations de résultat des comptes administratifs 2019, de reprendre l'ensemble des restes à réaliser d'investissement en dépenses et en recettes et de procéder à de premiers ajustements de crédits budgétaires de l'année.

Les résultats 2019 sont le bilan de la stratégie de vigilance menée par Grand Chambéry tout en assurant un bon niveau de service aux habitants et des investissements majeurs.

Ce budget supplémentaire intervient dans un contexte très particulier de crise soudaine et de paralysie de l'activité économique. Sa préparation, qui s'avère plus complexe qu'à l'accoutumée, va nécessiter un travail en deux phases :

- budgets supplémentaires soumis au vote du Conseil communautaire le 14 mai 2020 : intégration des résultats 2019 et des restes à réaliser d'investissement, et inscription des premières mesures correctives identifiées à ce jour,
- décision modificative à soumettre au vote du Conseil communautaire à l'été 2020 : prise en compte et inscription des ajustements travaillés et affinés par les élus et les directions.

Budget général

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	497 784,00	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	22 171 342,14
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	-
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 000 000,00	70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVE	16 944,00
022	DEPENSES IMPREVUES	2 600 000,00	73	IMPOTS ET TAXES	320 977,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	215 077,00	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	374 940,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPE D'ELUS	-	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-
66	CHARGES FINANCIERES	-	76	PRODUITS FINANCIERS	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	17 571 342,14	78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
	TOTAL	22 884 203,14		TOTAL	22 884 203,14

Recettes

Chapitre 002 : Le résultat cumulé de fonctionnement 2019 est inscrit au chapitre 002 : 22,171 M€.

Chapitre 74 : Un ajustement des prévisions budgétaires en matière de dotations est nécessaire suite aux notifications reçues en mars 2020 :

- + 93 402 € au titre de la part forfaitaire de la DGF 2020 (produit annuel de 863 k€),
- + 138 315 € au titre de la part compensation de la DGF 2020 (produit annuel de 12,6 M€),
- + 139 223 € au titre des allocations compensatrices notifiées (produit annuel de 1,1 M€).

L'ajustement porte sur 2 % des dotations totales à percevoir en 2020 par rapport au budgété.

Chapitre 73 : Un ajustement des prévisions budgétaires en matière de fiscalité est nécessaire suite aux notifications reçues en mars 2020. Il est à noter que le reversement du produit 2020 semble devoir être garanti intégralement par l'Etat (sous réserve d'un changement ultérieur), ce qui permet la modification suivante :

- + 71 128 € au titre de la taxe d'habitation (produit annuel de 11 M€),
- + 260 € au titre de la taxe sur le foncier non bâti (produit annuel de 104 k€),
- + 46 898 € au titre de la taxe sur le foncier bâti (produit annuel de 4,3 M€),
- + 235 366 € au titre de la CVAE notifiée et calculée à partir des valeurs ajoutées et chiffres d'affaires 2018 et 2019 (produit annuel de 10 M€),
- + 17 325 € au titre de l'IFER (produit annuel de 538 k€).

L'ajustement porte sur 1,1 % du total de la fiscalité à percevoir en 2020 par rapport au budgété.

Chapitre 70 : Quelques modifications sont apportées, et notamment :

- La somme de 313 344 € correspond à la régularisation de la comptabilisation de la masse salariale affectée à la direction des transports.
- Une première enveloppe de -300 000 € est désinscrite au titre des produits de la tarification des équipements sportifs compte tenu de la fermeture des équipements pour cause de confinement.

Dépenses

Chapitre 011 : Un premier budget de crise à hauteur de 500 000 € afin de prendre en charge toutes les dépenses relatives aux équipements de sécurité (gel, masques...), de politique de la ville et de soutien aux filières.

Chapitre 65 : Les ajustements portent sur des régularisations de contributions 2020 versées aux satellites selon les montants définitifs notifiés, les contributions 2020 corrigées des révisions de prix pour les délégataires ainsi qu'un soutien complémentaire à Grand Chambéry Alpes Tourisme à hauteur de 165 000 € compte tenu de la perte à venir sur le produit de la taxe de séjour 2020.

Proposition d'affectation comptable du résultat de fonctionnement repris au chapitre 002 : 22,171 M€.

Chapitre 68 : La somme de 17,571 M€ inscrite en « dotations et provisions » correspond aux éléments suivants :

- 9,250 M€ pour sécuriser l'épargne dégagée par le budget général sur les 3 prochaines années compte tenu des premières projections de pertes de recettes fiscales et tarifaires,
- 8,321 M€ pour contribuer au maintien des équilibres des opérations déjà engagées et déjà inscrites à la PPI 2020/2022.

Chapitre 014 : La somme de 2 M€ inscrite en « atténuation de produits » pourra servir à financer des mesures à définir. En fonction de la typologie des décisions prises, une décision modificative ultérieure pourra intervenir pour modifier le chapitre comptable d'affectation définitive de cette enveloppe.

Chapitre 022 : La somme de 2,6 M€ est inscrite en « dépenses imprévues » conformément à l'ordonnance visée pour faire face à toute évolution défavorable ou mesure de soutien complémentaire portant notamment sur la nécessaire sécurisation des équilibres budgétaires et d'exploitation de partenaires ou de budgets annexes.

Section d'investissement

INVESTISSEMENT					RECETTES				
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget supplémentaire	Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget supplémentaire
	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
001	REPORTE	6 614 506,69	-	6 614 506,69	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 645 998,14	-	7 645 998,14
020	DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	-	2 734 380,56	2 734 380,56
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-	-	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	168 436,00	597 000,00	765 436,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	100 000,00	103 436,95	3 436,95	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 000 000,00	165 094,69	2 165 094,69
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 000 000,00	-	2 000 000,00	458247	OPTIERS JACOB BAS DE JACOB	-	-	-
458161	OP TIERS CGLE DIGUE	96 000,00	-	96 000,00	458261	OP TIERS CGLE PAE DIGUE	96 000,00	-	96 000,00
458168	OP TIERS CGLE GIRATOIRE AREA ZI LANDIERS	560 000,00	92 154,30	467 845,70	458264	OP TIERS CGLE BARILLETES	-	-	-
458170	PUP TVX BAT ECOLE BASSENS	-	54 567,00	54 567,00	458270	PUP TVX BAT ECOLE BASSENS	-	54 567,00	54 567,00
458171	OP TIERS CNES SMSB	-	12 792,00	12 792,00	458266	R-OP TIERS CHEVALLIER TIREUR	-	-	-
458174	OP TIERS MAISON TROMBERT	885,00	15 418,50	16 303,50	458267	R-OP TIERS ENERGIES RENOUVELABLES	-	-	-
458175	OP TIERS CGLE EX BANQUE ALIMENTAIRE CASSINE	-	1 854,97	1 854,97	458268	OP TIERS CGLE GIRATOIRE AREA ZI LANDIERS	-	-	-
458176	OP SMSB AILLON MARGZ 1400	-	7 613,14	7 613,14					
	PROGRAMMES/OPERATIONS	827 551,00	4 301 814,84	5 129 365,84		PROGRAMMES/OPERATIONS	-	7 118,00	7 118,00
	104006 - RD 1006	-	78 036,00	78 036,00					
	104010 - ADMINISTRATION GRAND CHAMBERY	-	22 377,60	22 377,60					
	104012 - DIGUES DE LA LEYSSE	-	100 385,32	100 385,32					
	104017 - SILLON ALPIN	-	-	-					
	104023 - RESTRU PISCINE BR	230 856,00	188 862,36	419 718,36					
	104034 - DERIVATION DU NANT PETCHI	-	1 956,96	1 956,96					
	104036 - BRAS DE DECHARGE DE LA LEYSSE	-	6 300,00	6 300,00					
	104040 - MISE AUX NORMES DECHETTERIES	-	4 128,00	4 128,00					
	104041 - NOUVELLE PISCINE D'AGGLOMERATI	-	31 606,20	31 606,20					
	104042 - TOURISME	-	96 132,98	96 132,98					
	104044 - ANRU AMGT BELLEVUE	-	25 080,00	25 080,00					
	204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	30 000,00	-	30 000,00		204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	-	7 118,00	7 118,00
	204004 - CREATION REHAB TERRAIN ET AIRE	-	24 226,26	24 226,26					
	204007 - ENTR-RENOUVT MATERIEL DECA	-	244 435,89	244 435,89					
	204009 - GROS ENTRETIEN PATRIMOINE BATI	45 000,00	246 662,96	201 662,96					
	204014 - MOYENS DES SSI	-	407 735,85	407 735,85					
	204015 - VIC RENOUV VOIRIE-TRAVX NOUVX	-	1 257 098,33	1 257 098,33					
	204016 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES	-	16 116,00	16 116,00					
	204017 - POTEAUX INCENDIES	-	-	-					
	204019 - MAT-PETITS TVX VELOSTATION	-	34 039,66	34 039,66					
	204020 - SCHEMA GLOBAL AMENAGTS CYCLES	-	291 022,66	291 022,66					
	204022 - ESPACES NATURELS-AGRICULTURE	-	661 966,30	661 966,30					
	204023 - AMENAGEMENT PONCTUEL RESEAU TC	-	120 487,34	120 487,34					
	204025 - ACHAT GLOBALISE MATERIEL	-	23 327,68	23 327,68					
	204028 - FOND DE CONCOURS CISALB	-	-	-					
	204029 - TVX RESTRUCTURATION RESEAU BUS	-	186 306,99	186 306,99					
	204030 - PLUI	100 000,00	173 581,50	273 581,50					
	204036 - REQUALIFICATION DE BATIMENTS	-	242,00	242,00					
	204038 - SUIVI DES SEUILS	-	59 556,00	59 556,00					
	204040 - OM LOCAL CTM	121 695,00	-	121 695,00					
	204043 - ECHANGEUR AUTOROUTIER AMNGT CO	390 000,00	144,00	390 144,00					
	TOTAL	8 878 942,69	4 589 651,70	13 468 594,39		TOTAL	9 910 434,14	3 558 160,25	13 468 594,39

Recettes

Chapitre 10 : L'affectation de résultat 2019 est inscrite afin de couvrir le résultat cumulé d'investissement et le solde des restes à réaliser d'investissement : 7,645 M€.

Chapitre 23 : La somme de 2 000 000 € est inscrite au titre du remboursement des avances sur marchés dont certaines ont déjà été encaissées avant la crise.

Chapitre 16 : Une enveloppe de 168 436 € est prévue pour l'emprunt afin d'équilibrer la section d'investissement.

Dépenses

De premiers ajustements sont inscrits à la PPI et notamment :

- + 230 856 € au titre du budget définitif affecté à la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond qui s'élève à 3,230 M€ TTC dans le cadre du programme 104023,
- + 121 695 € au titre du budget définitif alloué à la réfection des locaux du CTM pour la direction des déchets dans le cadre du programme 204040,
- + 30 000 € au titre des études d'habitat à engager et portant sur le contrôle et l'analyse de l'état de certaines copropriétés à usage d'habitation. Il s'agit d'une première enveloppe qui sera complétée en fonction des dossiers identifiés dans le cadre du programme 204002,
- des ajustements sont apportés dans les calendriers de réalisation des programmes de voiries 204043 (aires de covoiturage) et 204035 (opération de voiries sous mandat de CGLE). Aucun surcoût n'est à noter sur ces opérations, il s'agit d'adapter les crédits budgétaires prévus à la PPI selon les plannings de déroulement,
- + 100 000 € au titre du programme 204030 – PLUI et notamment la rémunération des commissaires enquêteurs.

Est inscrite hors PPI :

- une enveloppe de 2 000 000 € au titre des avances versées (ou à verser) sur marchés publics et comptabilisées à la nature 238.

Chapitre 001 : Le résultat cumulé d'investissement 2019 est inscrit : 6,614 M€.

Budget annexe transport

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	155 040,00	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 758 083,57
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	313 144,00	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	-
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-	70	VENTES DE PRODUITS	-
022	DEPENSES IMPREVUES	200 000,00	73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	- 1 094 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	-	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-
66	CHARGES FINANCIERES	-	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	76	PRODUITS FINANCIERS	-
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX	2 995 899,57	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
023	VIREMENT A LA SECTION				
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT		042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT	
	TOTAL	3 664 083,57		TOTAL	3 664 083,57

Recettes

Chapitre 002 : Le résultat cumulé de fonctionnement 2019 est inscrit : 4,758 M€.

Chapitre 73 : Une hypothèse de première baisse du produit 2020 de versement mobilité est proposée pour un montant de -1,094 M€ par rapport au montant budgété.

Dépenses

Au stade du budget supplémentaire, les ajustements portant sur le forfait de charges et liés à la baisse de l'offre de transport consécutive aux mesures nationales de confinement ne sont pas encore intégrés car en cours d'estimation. Ils seront inscrits dans la décision modificative complémentaire à intervenir avant l'été 2020.

Chapitre 011 : La somme de 155 040 € permet de corriger l'inscription budgétaire qui n'a pas été correctement reprise lors du vote du budget primitif 2020 et qui concerne les transports scolaires. Il n'y a pas de surcoût, il s'agit d'une simple régularisation comptable.

Chapitre 012 : La somme de 313 144 € correspond à la régularisation de la comptabilisation des salaires de l'ensemble du personnel affecté à la direction des transports.

Proposition d'affectation comptable du résultat de fonctionnement repris au chapitre 002 : 4,758 M€.

- 200 000 € au titre des dépenses imprévues (chapitre 022).
- 2 995 899,57 € au titre des dotations/provisions (chapitre 68) pour sécuriser la fin d'exercice 2020 et la préparation du budget 2021 vu l'incertitude de la reprise de la vigueur du produit de versement mobilité et en lien avec le retour à une offre de transport normale conformément aux engagements pris.
- Le solde (1,562 M€) finance les mesures présentées ci-dessus en recettes et en dépenses.

Section d'investissement

INVESTISSEMENT					INVESTISSEMENT				
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget	Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	939 447,68	-	939 447,68
020	DEPENSES IMPREVUES	366 852,19	-	366 852,19	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	200 000,00	-	200 000,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	-	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	284 732,46	284 732,46	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	87 863,03	87 863,03	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	-	-	-	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	-	-	-
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-	-
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-
	TOTAL	566 852,19	372 595,49	939 447,68		TOTAL	939 447,68	-	939 447,68

Recettes

Chapitre 001 : Le résultat cumulé d'investissement 2019 est inscrit : 939 k€.

Dépenses

La section d'investissement est équilibrée par l'inscription d'une enveloppe de dépenses imprévues qui pourra permettre de compenser une perte de ressources complémentaires non identifiée à ce jour et conforter la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagements cyclables. Le seuil maximum de 15 % des dépenses réelles de fonctionnement est accepté (2,6 M€ x 15 % = 390 k€ maximum).

Régie de l'eau potable

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	100 000,00	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 043 463,41
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	-
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	-
022	DEPENSES IMPREVUES	1 450 000,00	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-
66	CHARGES FINANCIERES	-	76	PRODUITS FINANCIERS	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	775 463,41	78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 718 000,00			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-
	TOTAL	4 043 463,41		TOTAL	4 043 463,41

Recettes

Chapitre 002 : Le résultat reporté de fonctionnement 2019 est inscrit : 4,043 M€.

Dépenses

Chapitre 023 : La somme de 1,718 M€ est inscrite en « virement à la section d'investissement » pour contribuer à l'autofinancement des investissements.

Chapitre 011 : Une enveloppe de 100 000 € est inscrite en « charges à caractère général » afin de disposer de crédits complémentaires nécessaires au bon fonctionnement du service.

Proposition d'affectation comptable du résultat de fonctionnement repris au chapitre 002 : 4,043 M€.

Une enveloppe de 2,225 M€ est conservée en section de fonctionnement afin de disposer de crédits budgétaires pour permettre la mise œuvre de soutien dont les contours restent à définir :

- 1,450 M€ sont inscrits au chapitre 022 « dépenses imprévues »,
- 0,775 M€ sont inscrits au chapitre 68 « dotations et provisions ».

Le solde (1,818 M€) finance les mesures présentées ci-dessus en recettes et en dépenses.

Section d'investissement

INVESTISSEMENT					INVESTISSEMENT				
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget supplémentaire	Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget supplémentaire
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 989 910,54	-	2 989 910,54	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-
020	DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET	4 434 258,09	-	4 434 258,09
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	-	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	15 000,00	15 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	-	-	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- 1 718 000,00	689 000,00	- 1 029 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	256 442,36	256 442,36	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	500 000,00	-	500 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	191 662,10	191 662,10			-	-	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	500 000,00	1 700 243,09	2 200 243,09			-	-	-
4581001	OP TIERS QUAI ROISSARD	-	-	-	4582001	OP TIERS QUAI ROISSARD	-	-	-
4581002	OP TIERS AV DES FRANCOIS	-	-	-	4582002	OP TIERS AV DES FRANCOIS	-	-	-
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-	-	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 718 000,00	-	1 718 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-	-
					041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-
	TOTAL	3 489 910,54	2 148 347,55	5 638 258,09		TOTAL	4 934 258,09	704 000,00	5 638 258,09

Recettes

La somme de 1,718 M€ est inscrite au chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » pour autofinancer les investissements. La même somme est désinscrite du chapitre 16 (emprunts).

Chapitre 23 : La somme de 500 000 € est inscrite au titre du remboursement des avances sur marchés dont certaines ont déjà été encaissées avant la crise.

Chapitre 10 : Le résultat affecté 2019 est inscrit : 4,434 M€.

Dépenses

Chapitre 23 : La somme de 500 000 € est prévue au titre des avances versées (ou à verser) sur marchés publics et comptabilisées à la nature 238.

Le résultat cumulé d'investissement 2019 est inscrit au chapitre 001.

Régie de l'assainissement

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 487 474,27 €
011	CHARGES A CARACTERE	220 000,00	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	-
012	CHARGES DE PERSONNEL ET	-	70	VENTES DE PRODUITS	-
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-	74	SUBVENTIONS	-
022	DEPENSES IMPREVUES	1 450 000,00	75	AUTRES PRODUITS DE	-
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	-	76	PRODUITS FINANCIERS	-
66	CHARGES FINANCIERES	-	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	78	REPRISES SUR PROVISIONS	-
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 080 000,00			-
023	VIREMENT A LA SECTION	2 737 474,27			-
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-
	TOTAL	5 487 474,27 €		TOTAL	5 487 474,27 €

Recettes

Chapitre 002 : Le résultat reporté de fonctionnement 2019 est inscrit : 5,487 M€.

Dépenses

La somme de 2,737 M€ est inscrite au chapitre 023 « virement à la section d'investissement » pour contribuer à l'autofinancement des investissements.

Une enveloppe de 220 000 € est inscrite au chapitre 011 « charges à caractère général » afin de disposer de crédits complémentaires nécessaires au bon fonctionnement du service.

Proposition d'affectation comptable du résultat de fonctionnement repris au chapitre 002 : 5,487 M€.

Une enveloppe de 2,530 M€ est conservée en section de fonctionnement afin de disposer de crédits budgétaires pour permettre la mise en œuvre de soutiens dont les contours restent à définir :

- 1,450 M€ sont inscrits au chapitre 022 « dépenses imprévues »,
- 1,080 M€ sont inscrits au chapitre 68 « dotations et provisions ».

Le solde (2,957 M€) finance les mesures présentées ci-dessus en recettes et en dépenses.

Section d'investissement

INVESTISSEMENT					INVESTISSEMENT				
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget supplémentaire	Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget supplémentaire
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 322 976,03	-	1 322 976,03	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	-	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 039 079,35	-	2 039 079,35
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	-	-	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	830 709,00	830 709,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	137 101,42	137 101,42	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- 2 737 474,27	-	- 2 737 474,27
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	97 908,51	97 908,51	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	500 000,00	1 311 802,39	1 811 802,39	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	500 000,00	-	500 000,00
458132	BASSENS LES MONTS	-	-	-	458232	BASSENS LES MONTS	-	-	-
					021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 737 474,27	-	2 737 474,27
	TOTAL	1 822 976,03	1 546 812,32	3 369 788,35		TOTAL	2 539 079,35	830 709,00	3 369 788,35

Recettes

La somme de 2,737 M€ est inscrite au chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » pour contribuer à l'autofinancement des investissements. La même somme est désinscrite du chapitre 16 (emprunts).

Chapitre 23 : La somme de 500 000 € est inscrite au titre du remboursement des avances sur marchés dont certaines ont déjà été encaissées avant la crise.

Chapitre 10 : Le résultat affecté 2019 est inscrit : 2,039 M€.

Dépenses

Chapitre 001 : Le résultat cumulé d'investissement 2019 est inscrit.

Chapitre 23 : La somme de 500 000€ est prévue au titre des avances versées (ou à verser) sur marchés publics et comptabilisées à la nature 238.

Budget ordures ménagères des Bauges

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	364 699,83
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	-
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	-	70	VENTES DE PRODUITS	-
022	DEPENSES IMPREVUES	-	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-
66	CHARGES FINANCIERES	-	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	364 699,83			
023	VIREMENT A LA SECTION	-			
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-
	TOTAL	364 699,83		TOTAL	364 699,83

Recettes et dépenses

Le résultat cumulé de fonctionnement 2019 est inscrit au chapitre 002 : 364 k€. La section de fonctionnement est équilibrée par l'inscription en dotations/provisions (chapitre 68) du même montant, l'objectif étant de conserver ce résultat en section de fonctionnement en prévision de la mise en œuvre de la convergence TEOM/REOM à intervenir le 1^{er} janvier 2022 au plus tard.

Section d'investissement

INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget supplémentaire	Chapitre	Libellé	Proposition BS	Report de crédits	Proposition Budget supplémentaire
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	108 822,07	-	108 822,07
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	-	-	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-	-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- 100 501,27	-	- 100 501,27
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE			
	201701 - SALUBRITE BAUGES	-	8 320,80	8 320,80					
	TOTAL	-	8 320,80	8 320,80		TOTAL	8 320,80	-	8 320,80

Recettes

Le résultat cumulé d'investissement 2019 est inscrit au chapitre 001. La même somme est désinscrite du chapitre 16 (emprunts).

Vu les crédits inscrits aux budgets primitifs 2020,

Vu les délibérations d'affectation des résultats 2019 du budget général, du budget de la régie de l'eau potable, du budget de la régie de l'assainissement collectif et non collectif, du budget annexe transport et du budget annexe des ordures ménagères des Bauges,

Vu l'ordonnance du 25 mars 2020 portant sur les mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

Vu l'avis de la commission des finances du 12 mai 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les budgets supplémentaires 2020 selon les termes ci-dessus.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 052-20 C

Objet de l'acte : RD - Budgets supplémentaires 2020 de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 3 - Budget supplémentaire

Date de l'acte : 14 mai 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200514-lmc1H23402H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23402H1

Date de transmission en Préfecture : 25 mai 2020

Date de réception en Préfecture : 25 mai 2020

Période d'affichage : du au